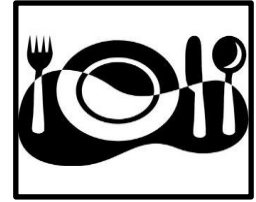




Procédure de commande pour les élèves du préscolaire



Aux parents des élèves du préscolaire,

Au préscolaire c'est le parent qui doit choisir le repas de son enfant et remplir le coupon de commande toutes les fois que l'enfant prendra un repas à la cantine.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter la marche à suivre dans le but de faciliter la prise de commande et ainsi éviter les déceptions de vos enfants.

1. Chaque enfant doit avoir un ziploc identifié à son nom et groupe dans lequel on retrouve :

- . Papier de commande dûment complété : nom, groupe, repas chaud ou froid, breuvage, soupe et dessert.
- . Coupon-repas, argent ou chèque (au nom de Jardin culinaire).
- . Si le montant d'argent dans le ziploc n'est pas exact nous remettons le change dans le ziploc qui est retourné à la maison, d'où l'importance de bien inscrire le nom de votre enfant sur le sac.
- . Message clair s'il y a lieu de nous informer des allergies alimentaires ou autres renseignements concernant votre enfant.
- . Si vous voulez faire l'achat de coupon-repas il est possible de déposer dans le ziploc de l'argent ou un chèque au nom de Jardin culinaire et nous vous retournerons les coupons-repas demandés. Vous pouvez également venir nous voir à la cantine !



2. Vous avez la responsabilité de faire des photocopies des papiers de commande.

Si durant l'année vous n'avez plus de papier de commande passez nous voir ou demandez nous une copie **avant votre dernier petit coupon de commande !**

Nous pouvons vous faire parvenir une copie dans le ziploc de votre enfant .

Nous vous remercions de votre collaboration.

N'hésitez pas à venir nous voir si vous avez des questions.

Bienvenue à tous !

France Mayer
Carole Mayer

Jardin Culinaire
À votre service depuis 2000